



AVIS DE PROCÉDURE OUVERTE N° 401.110/375

TRAVAUX D'ASPHALTAGE DU RANG DU CORDON

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Municipalité de Sainte-Julienne désire recevoir des soumissions pour la réalisation des travaux d'asphaltage du rang du Cordon.

DOCUMENTS

Les documents de l'avis de procédure ouverte pourront être obtenus via le système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse internet suivante : <https://www.seao.ca>, appel d'offres n° 401.110/375. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Seul le responsable en octroi de contrats de la Municipalité sera autorisé à répondre à des questions et à communiquer avec les soumissionnaires. Toute question doit être transmise par écrit à M. Jérôme Morin, par courriel à municipalite@sainte-julienne.com.

DATE DE RÉCEPTION

Les soumissions, accompagnées de tous les documents requis et portant la mention « **Appel d'offres n°. 401.110/375 - Travaux d'asphaltage du rang du Cordon** », doivent parvenir à l'hôtel de ville à l'attention de M. Jérôme Morin, directeur général adjoint, au 2450, rue Victoria, Sainte-Julienne (Québec), J0K 2T0, **avant 10h00, le 8 juillet 2026**, date et heure auxquelles elles seront ouvertes officiellement.

La Municipalité de Sainte-Julienne ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Sainte-Julienne, ce 10^e jour de juin 2026.

(signé)

Nathalie Girard

Directrice générale et greffière-trésorière